

Au début, les fonctionnaires de tous les échelons de la hiérarchie ne faisaient que me donner des réponses évasives. Je pense avoir finalement acculé certains fonctionnaires au pied du mur et ils devront soit présenter les documents eux-mêmes soit dire au moins en vertu de quelle loi ils doivent être gardés secrets.

Je n'ai donc pas encore réussi à régler la question de façon définitive.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

LE TRANSPORT DES MINÉRAUX—LA POSSIBILITÉ POUR LES CHANTIERS NAVALS CANADIENS DE FAIRE CONCURRENCE

M. Keith Penner (Cochrane): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et a trait aux activités de développement de son ministère. Dernièrement, dans un communiqué, le ministre indiquait que la moitié des concentrés produits par la mine Polaris dans la Petite île Cornwallis, serait acheminée par un navire canadien, le *M.V. Arctic*. Quant à l'autre moitié, la Cominco accorderait la préférence à des navires canadiens à condition qu'il y en ait et que leur tarif soit compétitif.

Le ministre voudrait-il préciser à la Chambre comment à son avis les chantiers maritimes canadiens pourraient être en mesure de soumettre des offres compétitives pour ce projet?

L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Pour répondre à la question du député, je dirai que 50 p. 100 des concentrés de la mine Arvik seront acheminés par la Panarctic. De plus, grâce à l'excellente collaboration du ministre des Transports, il a été possible de conclure une entente avec la Cominco aux termes de laquelle on tenterait de donner une chance à la marine marchande canadienne pour les 50 p. 100 restants.

La chose à retenir dans tout cela, c'est que le gouvernement désire perfectionner les techniques canadiennes de navigation en milieu arctique. Notre pays dispose d'un potentiel immense dans le Nord et, par conséquent, je crois que nous devrions être à l'avant-garde en ce qui concerne la navigation dans les glaces. Le ministre des Transports approuve cette initiative et nous collaborons tous deux pour assurer l'expansion de notre marine marchande afin que des navires canadiens participent au développement du Nord.

* * *

LE LOGEMENT

L'INCIDENCE DU PROGRAMME DE DÉDUCTIBILITÉ DES TAUX HYPOTHÉCAIRES SUR LES MISES EN CHANTIER

M. Arthur Phillips (Vancouver-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il y a eu de nombreuses questions de députés inquiets des licenciements survenus dans l'industrie du contre-plaqué et d'autres secteurs de l'industrie forestière en Colombie-Britannique, licenciements

qui sont liés à ce que tout le monde considère maintenant comme l'effondrement de l'industrie de la construction domiciliaire. Et je pense que nous n'avons vu jusqu'ici que la pointe de l'iceberg.

Étant donné que le régime de déductibilité des intérêts hypothécaires n'a pas eu pour effet, comme le gouvernement l'escomptait, d'entraîner une augmentation notable des mises en chantier...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Déjà!

M. Phillips: ... Quels autres moyens...

Des voix: Oh, oh!

M. Phillips: Souvenez-vous qu'on avait promis ce résultat.

Une voix: C'est exact.

Une voix: Vous n'êtes pas à la télévision en ce moment.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député poserait-il sa question sans tarder.

M. Phillips: Oui, monsieur l'Orateur!

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Phillips: Je ne dois pas dire «maître» en m'adressant à la présidence, n'est-ce pas? Quelles autres mesures, à part la déduction des intérêts hypothécaires d'un an que le ministre a mentionnée, envisage-t-il de faire prendre à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour remédier à ce qui pourrait bien être une crise dans l'industrie de la construction domiciliaire?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, tous les députés se rendront compte qu'étant donné les taux d'intérêt actuels, ce ne serait pas une bonne idée sur le plan pratique. Nous avisons à des moyens de remédier quelque peu à la situation, mais à vrai dire, tant que les taux d'intérêt resteront aussi haut, je ne vois pas d'amélioration importante qui puisse stimuler la construction.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES MESURES PROPRES À ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES CHANTIERS NAVALS CANADIENS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (Transports). Dans le discours du trône et au cours de la campagne électorale, le parti conservateur a parlé de mettre sur pied une importante industrie de la construction navale au Canada. Au cours des cinq premiers mois de cette année, le nombre de navires construits à l'étranger et importés au Canada est passé de 14 à 28. Un porte-parole du ministre des Pêches et des Océans a dit il y a deux mois qu'il serait ruineux de construire des navires de pêche au Canada.

A la lumière de ces faits, le ministre exposerait-il à la Chambre les mesures immédiates qu'il entend prendre pour accroître notre capacité au point de vue de la construction navale au Canada?